

**Fédération Française des Échecs**  
**Ligue du Centre Val de Loire**  
**CIRCULAIRE 2014-2015**

**Directeur Technique Régional** : Serge Desmoulières ([serge.desmoulieres@wanadoo.fr](mailto:serge.desmoulieres@wanadoo.fr))

**Modifications des règles du Jeu au 1er juillet 2014** ( consultables sur le site de la Ligue et de la FFE)

**Interclubs 2014-2015**

**Directeur N4** : Alain JOUVE ([jouve.alain@neuf.fr](mailto:jouve.alain@neuf.fr))

**Directeur R1** : Paul-Adrien SALLY ([baldrian@hotmail.fr](mailto:baldrian@hotmail.fr))

**Directeur R2** : Vincent NORMAND ([vincent.normand@free.fr](mailto:vincent.normand@free.fr))

Nationale 4: calendrier non modifié. Première ronde en nationale 4 le 12 octobre 2014.

Régionales 1 et 2: le calendrier est décalé d'une ronde: Première ronde en régionales 1 et 2 le 16 novembre 2014.

- Les capitaines d'équipe et les arbitres de rencontre doivent détenir les règlements pour lever les litiges sur place.
  - o règlement du championnat de France des clubs
  - o livre de la Fédération
  - o règlement des compétitions de la ligue

*Voici des extraits du règlement du championnat de France des clubs et des précisions plus spécifiques à notre ligue :*

- Tout problème doit être immédiatement remonté au Directeur Technique Régional et au directeur de groupe.
- Tout joueur participant aux Championnat de France des Clubs doit être licencié A dès la 1ère ronde sous peine de forfait.
- L'équipe première nommée dans le calendrier établi par le directeur de groupe a les Blancs sur les échiquiers impairs et les Noirs sur les échiquiers pairs.
- *L'équipe se déplaçant doit contacter le club accueillant pour vérifier que la rencontre se déroulera sans problème (effectivité de la rencontre, horaire d'accueil, suffisance de matériel, etc.).*
- *En cas de match à mi-distance, les deux équipes se déplaçant doivent contacter le club accueillant.*
- *Les 2 équipes amènent leur matériel (échiquiers, pendules et feuilles de parties) pour la moitié de leur équipe plus un.*

Le responsable de la rencontre doit transmettre le résultat du match au plus tard avant 22h, soit en saisissant le procès-verbal de la rencontre sur le site fédéral, soit en contactant le directeur de groupe par téléphone, texto ou courriel. Il a obligation dans les 48h maximum après la rencontre, soit de saisir le PV de la rencontre, soit d'envoyer le PV au directeur de groupe par courriel.

Les capitaines des équipes doivent vérifier les résultats sur internet et disposent de 15 jours après la rencontre pour prévenir le directeur de groupe s'ils constatent une erreur. Le responsable de la rencontre doit garder le ou les procès-verbaux 6 mois, comme pour les feuilles de parties. En cas de réclamations, il devra le ou les transmettre au directeur de groupe. Les éventuelles réclamations, attestations, etc., sont expédiées au tarif "lettre" par le responsable de la rencontre au directeur de groupe, au plus tard le surlendemain du jour du match.

· *En N4, R1 et R2, les parties sont jouées à la cadence Fischer de 40 coups en 1h30, puis 30 minutes pour terminer la partie, avec adjonction de 30 secondes par coup durant toute la partie.*

· *Lorsqu'un joueur est dans l'impossibilité de noter ses coups, il est de l'obligation de l'arbitre de la rencontre, ou du capitaine en l'absence d'un arbitre, de lui adjoindre un assistant pour noter à la place de ce joueur ou de lui retirer du temps de réflexion (10 secondes par coup) soit 20 secondes d'ajout en cadence Fischer au lieu de 30 secondes.*

- Une équipe exempte à une ronde doit présenter une équipe comme si elle jouait :
  - o Soit en envoyant la feuille au Directeur de Groupe,
  - o Soit en prenant la composition de la ronde précédente. Pour la ronde 1, la composition de l'équipe est celle de la ronde 2.

· *Pour la R1, la Ligue maintient l'autorisation de 3 changements de joueurs malgré le passage de 6 à 5 joueurs.*

· Lorsqu'un litige apparaît au cours d'une rencontre, les capitaines saisissent leurs remarques au dos de la feuille de match et l'arbitre indique par écrit sa conclusion.

*Pour le Championnat de France Jeune, les participants doivent posséder une licence A dès les premiers matchs qualificatifs départementaux.*

Bonne saison échiquéenne.